

**MONSEIGNEUR LOUIS MARIE
RICARD, EVEQUE DE NICE
(1868-1929)**

Par Hélène ROZELOT

**Résumé d'un mémoire de maîtrise préparé sous la direction
de M. SCHOR et soutenu à la Faculté des Lettres de Nice**

Auxiliaire dévoué de Monseigneur Chapon (d'octobre 1923 à décembre 1925), puis administrateur vigilant (à partir d'avril 1926), Mgr Louis-Marie Ricard fut une des plus brillantes personnalités ecclésiastiques de son temps. En dépit de la courte durée de son épiscopat (six ans à peine, puisqu'il décéda en 1929), il entreprit la réorganisation du diocèse de Nice ; engagé dans la lutte que menait l'Eglise contre l'Etat laïque pour l'affirmation de ses droits, il prit également des positions qui lui valurent la confiance, le respect et l'estime de tous.

I. LES ANNEES DE FORMATION D'UN EVEQUE : 1868-1923

1. Une jeunesse très chrétienne.

Jean Marie Germain Louis Ricard naquit le 23 novembre 1868 à Bondigoux dans l'extrême Nord-Est du département de la Haute-Garonne où son père, Jean Ricard, était cultivateur. Il avait un frère et trois sœurs dont une entra dans les ordres.

Issu d'une famille très pieuse, il fit ses études dans des institutions catholiques, à la "Communauté des Clercs de la Métropole" tout d'abord, puis au petit séminaire de l'Esquile, à Toulouse. Lauréat du double baccalauréat es-lettres et es-sciences, Louis Marie Ricard entra le 1er octobre 1887 au Grand Séminaire de Toulouse, situé alors rue du Taur. Il y reçut une instruction sulpicienne basée sur la primauté de la prière et de la méditation, sur la vigilance des relations extérieures, le respect du silence et la simplicité de vie. Après son diaconat, il partit compléter ses connaissances théologiques au Grand Séminaire Saint-Sulpice de Paris et à la "Maison des Carmes". Licencié en droit canonique, il reçut la prêtrise des mains de son archevêque Monseigneur Desprez le 11 juin 1892 en la cathédrale Saint-Etienne de Toulouse.

2. Les débuts dans le sacerdoce.

La formation morale sulpicienne qu'il avait reçue fut déterminante sur son engagement sacerdotal. Le jeune prêtre s'engagea en effet, dans de nombreuses activités destinées à soulager la misère de ses paroissiens et ses qualités surprirent les successeurs de Mgr Desprez, le cardinal Mathieu (1896-1899) puis l'archevêque Germain (1900-1928).

En janvier 1901, après avoir exercé son ministère sur les paroisses de Lalande et de Saint-Exupère, il fut désigné vicaire de la Métropole Saint-Étienne et se dévoua sans relâche : auprès des enfants du catéchisme, des jeunes gens du patronage, des ouvriers du "Cercle Catholique", des hommes de "L'Union paroissiale", des pauvres du quartier de la Côte-Pavée. Il assumait aussi la responsabilité d'œuvres extra-paroissiales, il avait la charge d'un cours supérieur d'instruction religieuse, le "Cours Saint-Louis d'Anjou" ; en 1905, il créa "les Conférences Ozanam" (autrement appelées "Conférences de Saint-Vincent de Paul"), cherchant ainsi à favoriser des rapports sociaux plus équilibrés et plus féconds entre catholiques et non-catholiques. A la même époque, l'abbé Ricard fut fortement marqué par les idées de Marc Sangnier et par les thèmes véhiculés par le mouvement du "Sillon Catholique" apparu à Toulouse en 1903. Partisan d'une réforme morale de l'individu, il adopta les vertus sillonistes d'instruction religieuse, d'encadrement de la jeunesse, d'apostolat social... autant de qualités qu'il continuera d'ailleurs à manifester une fois évêque.

3. Un abbé accompli, un formidable apostolat social.

Homme d'action, Louis Marie Ricard fut aussi un homme avide de connaissances, désireux de faire partager aux autres son savoir.

Dans les dernières années du siècle passé, il fut le directeur de la "Croix Hebdomadaire du Midi". Tout en s'adonnant à ses fonctions de journaliste, il composait un savant travail doctrinal et historique sur les "Homélie d'Origène" ; ce fut sa thèse de doctorat en théologie. Le diplôme lui fut décerné avec la mention "bien", magna cum laude, en avril 1905.

Avec l'application de la loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'archevêque de Toulouse eut à remplacer les Sulpiciens expulsés du Grand Séminaire. Il demanda à l'abbé Ricard d'abandonner son ministère à la paroisse Saint-Etienne et de mettre au point pendant un an de recueillement et d'attente sa formation pour l'enseignement de la théologie dogmatique et la direction des aspirants au sacerdoce, avant d'occuper la chaire qu'il lui destinait dans le nouveau séminaire. C'est à Issy-sur-Seine, puis à Rome et dans divers séminaires d'Italie qu'il se prépara à ses nouvelles fonctions qu'il débuta à la rentrée 1907 et poursuivit jusqu'à sa nomination comme auxiliaire de l'évêque de Nice en 1923. Tous ses anciens élèves louaient unanimement leur professeur pour la clarté de son instruction, la sûreté de sa doctrine et la richesse de son érudition patristique et scripturaire. Dans le même temps il rédigea quelques essais dont "La Dévotion de Toulouse à la Papauté", publié en 1914.

En 1912, il commença le ministère des retraites pastorales ce qui lui fit parcourir toute la France : Chartres, Mende, Lyon, Rodez, Seez, Fréjus, Agen, Chambéry, La Rochelle, Pamiers...

Prédicateur accompli, il n'oubliait pas pour autant son ministère sacerdotal. Fin novembre 1916, Mgr Germain le nomma curé de Saint-Pierre, une paroisse au territoire vaste, peuplée d'ouvriers et qui exigeait plus que d'autres un dévouement constant et des efforts répétés. Le programme qu'il proclama le jour de son installation se résumait en un mot : "Servir" ! De telles occasions ne devaient pas lui manquer avec la défense des écoles libres, la création de maisons d'éducation, l'organisation en plein guerre d'une "paroisse noire". En effet, un grand nombre de mobilisés de l'île de Madagascar étaient venus camper près de Saint-Pierre. Le curé Ricard créa pour eux des catéchismes, prépara des cérémonies, administra des sacrements et leur offrit un recueil de prières et de cantiques qui devint le manuel des soldats malgaches.

Pour récompenser cet admirable apostolat, l'archevêque de Toulouse nomma Louis Marie Ricard chanoine titulaire de la Métropole en novembre 1919. Ses confrères de "l'Association des prêtres Serviteurs de Jésus au Saint-Sacrement" lui témoignèrent leur estime en le choisissant dans le courant de l'année 1920, comme leur supérieur général. Ce prêtre pieux, énergique, ardent au travail fut remarqué par Mgr Chapon, évêque de Nice, qui l'invita à venir prêcher deux retraites en 1922 et 1923.

A la tête du diocèse de Nice depuis 1896, Mgr Henri Chapon qui sentait ses forces décliner s'empressa de demander au Saint-Siège l'aide de ce prêtre.

La nomination de l'abbé Ricard comme auxiliaire de l'évêque de Nice fut rendue publique le 16 octobre 1923 et entraîna des réactions unanimement louangeuses. Les contingents catholiques des troupes malgaches se cotisèrent pour offrir au nouvel évêque un cordon de chapeau épiscopal vert et or, tandis que l'Express du Midi écrivait :

"nul n'a songé à récompenser ses services publics par la Croix de Guerre ou la Légion d'Honneur (...) mais en l'élevant à l'épiscopat, le Souverain-Pontife reconnaît hautement ses brillantes qualités, ses talents remarquables, ses aptitudes pour un apostolat fécond". (1)

Avec le" titre d'auxiliaire, Mgr Ricard recevait un évêché titulaire (encore appelé "in partibus infidelium") celui de Marciana (province de Lycie dans l'actuelle Turquie).

La cérémonie du sacre eut lieu le 15 décembre 1923 en la cathédrale Saint-Etienne de Toulouse en présence de nombreuses personnalités ecclésiastiques des diocèses de Toulouse et de Nice. Le programme épiscopal du nouvel évêque tenait toujours dans le même mot "Servir" : servir Mgr Chapon et servir le pape Pie XI. Cette devise fut d'ailleurs reproduite sur son blason épiscopal. Ses armoiries représentaient la croix du Languedoc et une rosé, témoignage de charité : cette fleur avait été prise à la fois dans le bouquet de rosés que sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, la carmélite de Lisieux, effeuillait sur son crucifix, dans le tablier de sainte Germaine de Pibrac tentant de cacher le pain de l'aumône et sur les lèvres de saint Louis d'Anjou où, selon la tradition, elle s'épanouit à l'heure de sa mort.

L'élévation de Louis Marie Ricard au trône épiscopal venait récompenser des années de dévotion et de prosélytisme. Vicaire, curé, chanoine, professeur au Grand Séminaire, prédicateur, supérieur général d'une pieuse association, chercheur, docteur, père, organisateur, il connut toutes les formes du ministère ; autant de qualités qu'il devait continuer à manifester une fois devenu évêque de Nice. Dans ce diocèse où l'âme populaire restait imprégnée de foi et de piété, il se hâta d'organiser les forces catholiques face à la vie moderne et à ses méfaits.

II. L'AUXILIAIRE DE MONSEIGNEUR CHAPON : 1923-1925. UN PASTEUR ACTIF

1. A la découverte du diocèse de Nice

Le diocèse de Nice correspondait au département des Alpes-Maritimes et du point de vue des circonscriptions ecclésiastiques, il était divisé en trois arrondissements : celui de Nice regroupait les archiprêtres de Nice, de Menton, de Sospel et les doyennés d'Aspremont, de Breil, de Contes, de Drap, de L'Escarène, de Levens, de Roquebillière, d'Utelle et de Villefranche ; celui de Puget-Théniers comptait l'archiprêtre de Clans et les doyennés de Gilette, de Guillaumes, de Puget-Théniers, de Roquesteron, de Saint-Etienne de Tinée, de Saint Martin d'Entraunes, de Valdeblore et de Villars ; celui de Grasse incluait les archiprêtres d'Antibes, de Cannes, de Grasse, de Vence et les doyennés de Saint-Auban, du Bar, de Cagnes et de Saint-Vallier.

Cinq vicaires généraux assistaient l'évêque et l'évêque auxiliaire. Au 15 décembre 1923, le chapitre de la cathédrale Sainte-Réparate comprenait quatre chanoines honoraires, neuf chanoines titulaires et trente deux chanoines honoraires résidents.

A la même date, trois cent quarante deux ecclésiastiques composaient le clergé diocésain, mais seulement trois cent un d'entre eux étaient affectés au service d'une paroisse. Ils étaient rétribués grâce au denier du culte, collecte instaurée depuis la Séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905.

Les écoles presbytérales du Petit Montmartre à Roquefort et de la rue Pauliani à Nice (l'Ecole Vianney), le Petit Séminaire de Laghet et le Grand Séminaire de l'avenue Saint-Lambert à Nice accueillait les élèves qui se destinaient au sacerdoce. La vie religieuse était intense : quatre confréries (Pénitents Blancs, Pénitents Noirs, Pénitents Bleus, Pénitents Rouges) côtoyaient de multiples associations de charité, sociétés de secours mutuel, patronages... Les fidèles se pressaient lors des fêtes ou des pèlerinages dont le plus connu était, sans nul doute, celui de Notre-Dame de Laghet. La plus grande affluence s'y produisait au mois de juin pour la fête de la Trinité.

2. Une forte personnalité

Profondément attaché à son nouveau diocèse, Mgr Ricard mit à profit ses indéniables qualités intellectuelles et morales pour y réaliser de grands projets.

Il possédait une immense culture et par dessus tout, il croyait à la puissance de l'information théologique et canonique. Agir par la force de l'idée a été sa constante préoccupation. Sa stricte obéissance à la doctrine catholique lui valait de s'offenser facilement des médiocrités ou des négligences dans l'exécution des rites et des cérémonies. Un tel attachement explique aussi son soutien indéfectible à Pie XI lors de la condamnation de l'Action Française en 1926. Il présidait les cérémonies avec ponctualité, il aimait la pompe de la liturgie sacrée, la beauté du chant, la régularité du service de l'autel.

La parole était pour lui l'agent de diffusion de la pensée catholique ; ses discours, toujours adaptés aux situations, laissaient paraître la netteté de sa pensée et laissaient l'impression d'une doctrine fortement assimilée. Il possédait la puissance du verbe. Mgr Saliège, archevêque de Toulouse, qui prononça son oraison funèbre, disait de lui :

"il agissait en parlant, il parlait pour agir" (2)

Au plan moral, Mgr Ricard était quelqu'un de très chaleureux au contact simple et facile. Les responsabilités d'aumônier qu'il avait eues à Toulouse le rendaient très proche des jeunes. Préoccupé par le recrutement sacerdotal, il rencontrait de nombreux jeunes gens chez lesquels il s'attachait à faire éclore la vocation ecclésiastique sans néanmoins aller jusqu'à les contraindre ou les indisposer.

Foncièrement bon, il aimait à faire plaisir et ses retours de cœur, après un instant de brusquerie, étaient sincères et touchants. Mais le trait saillant de son caractère restait son zèle immense qui aurait voulu subvenir à tous les besoins et dont il fut finalement victime. Pour Mgr Saliège, le secret d'un don de soi aussi complet se trouvait dans l'intensité même d'une vie intérieure qui s'alimentait aux sources du dogme et de la liturgie. Très pieux, Mgr Ricard récitait quotidiennement le rosaire et faisait de longues adorations au Saint-Sacrement.

Il fut donc l'évêque soucieux de l'attention aux petites gens et aux petites choses. Il voulut rester prêtre, apôtre et missionnaire au milieu même des fastes de l'épiscopat.

3. Le partage de l'autorité ecclésiastique avec Mgr Chapon

Malade et affaibli, Mgr Chapon participe néanmoins aux diverses activités jusque fin juin 1924. Mais le 18 novembre 1924, Pie XI confia à son auxiliaire tous les pouvoirs pour administrer le diocèse pendant la maladie de l'évêque et en janvier 1925" Mgr Ricard fut nommé administrateur apostolique.

Mgr l'Auxiliaire eut donc à prendre de nombreuses dispositions, publier plusieurs lettres pastorales destinées à éclairer la communauté catholique sur ce qu'elle pouvait entreprendre, sur ce qui lui était autorisé ou refusé. C'est ainsi qu'il invita les fidèles à souscrire à l'emprunt lancé par le gouvernement en 1924 et qu'il protesta contre l'attribution au département des Alpes-Maritimes des biens appartenant à l'Eglise. Il ne manquait jamais non plus de rappeler les principes chrétiens

fondamentaux : indissolubilité des liens du mariage, rôle essentiel de la mère, préservation de la famille, amour du sol natal, défense de la patrie et de la paix, attachement à l'Eglise, force doctrinale intangible face à une société laïque génératrice de désordres moraux (divorce, enseignement laïque, public, mixte...) et sociaux (socialisme, bolchévisme...). Afin d'éviter un éventuel bouleversement des valeurs morales et humaines, les consciences chrétiennes avaient le devoir de s'organiser et de se mobiliser autour de la patrie. Mgr Ricard ne cessait de proclamer que la patrie était le foyer autour duquel la famille s'était groupée et perpétuée. Il s'agissait d'un idéal que l'homme avait à défendre en multipliant partout les démarches pour établir et garantir la paix.

Dans ses lettres de carême, il rappelait aux catholiques les conditions de jeûne et d'abstinence auxquelles ils devaient se soumettre. Pendant deux ans, inlassablement, il continua à prêcher des retraites, à accompagner les pèlerinages, à administrer les sacrements, à officier pontificalement aux grandes fêtes de la liturgie catholique, à inaugurer des bâtiments, à bénir des statues, des édifices, à assister à des kermesses ou à des remises de prix, à visiter les paroisses de son diocèse ; il prononçait les homélies, courtes, vigoureuses, ordinairement inspirées de l'Evangile du jour, les panégyriques, les sermons ; homme charitable et dévoué, il suscita la création de nombreuses oeuvres ; comptable des deniers diocésains, il organisait des quêtes ou faisait appel à la générosité des fidèles : une grande partie des fonds récoltés était destinée à l'"Oeuvre des Vocations", oeuvre établie dans toutes les paroisses du diocèse, dont le but était d'intéresser les fidèles au recrutement des prêtres, à l'entretien des séminaires et des séminaristes. La gestion des séminaires réclamant au minimum trois cent mille francs par an, chaque paroisse devait apporter sa contribution grâce à une subvention déterminée par une commission spécialement nommée à cet effet.

Administrateur temporel du diocèse, gardien des mœurs, guide spirituel des fidèles, Mgr Ricard ne faisait que remplir ses fonctions épiscopales. Mais, animé d'une affectueuse sollicitude à l'égard de Mgr Chapon autant que d'un zèle infatigable, il entama en outre d'intéressantes et fructueuses actions. Chacune de ses entreprises était destinée à favoriser la propagation de la foi, véritable moteur de son activité pastorale.

4. Le semeur d'idées.

La population ne cessant de s'accroître dans les villes du littoral, Mgr Ricard poursuivit l'action engagée par son prédécesseur qui consistait à multiplier la construction de bâtiments à vocation religieuse.

Il bénit ainsi le nouveau presbytère du Sacré-Coeur de Menton, les nouvelles églises de Cagnes-sur-Mer et de Saint-Pierre d'Arène et celle de rite paléoslave de Nice. Il posa la première pierre de la future chapelle du Secours à Cannes, de la future église de La Grave de Peille et de Notre-Dame l'Auxiliatrice à Nice. En 1925, il procéda à la consécration de l'autel de Notre-Dame de Nice

Parallèlement, il souhaitait créer dans le diocèse des oeuvres, des syndicats catholiques, les fédérations... Nais en qualité d'auxiliaire de Mgr Chapon, il ne jouissait pas des pouvoirs et des prérogatives nécessaires à de si considérables innovations. Il se contenta donc d'amorcer l'union des catholiques, ce qui, plus tard, rendrait plus facile la pénétration et la diffusion de ses propres idées.

Ancien journaliste Mgr Ricard fit d'abord porter ses efforts sur la réorganisation de la presse. En 1924, il créa le "Comité catholique de presse", chargé d'envoyer à des adresses fournies par les curés, diverses publications : tracts, brochures, journaux... En 1926, il fit naître un journal

"L'Éveil". Ce "Journal catholique des Alpes-Maritimes" succédait à la "Croix des Alpes-Maritimes" qui avait arrêté sa parution en 1914. Son rôle primordial consistait à exposer le point de vue catholique sur les événements sociaux, littéraires, artistiques et politiques qui intéressaient la vie religieuse locale. Véritable trait d'union entre tous les fidèles, il soutint activement le mouvement des associations paroissiales.

Dans son mandement de carême pour l'année 1925. Mgr Ricard annonça l'institution d'associations paroissiales destinées à réunir sous la direction de leur curé tous les fidèles d'une paroisse. Le but était de défendre, de propager la foi et de participer aux oeuvres charitables et sociales. Dès 1925t la cohésion de ces divers mouvements fut d'ailleurs assuré par "l'Union Diocésaine des Oeuvres".

La profonde connaissance qu'avait Mgr Ricard de la jeunesse l'amena à penser pour elle de nouvelles structures. En novembre 1924, il fonda avec Mgr Chapon "Athénaeum". Ce mouvement promouvait des cercles d'études et d'action religieuses dans les milieux de l'enseignement secondaire et les encourageait par l'organisation de concours et de congrès. Quarante-vingt élèves y adhérèrent. L'Athénaeum possédait plusieurs camps de vacances ainsi qu'une section scout plus connues sous le nom des "Éclaireurs des Alpes". Mgr Ricard accrut encore la construction de maisons de vacances dans l'arrière-pays.

Soucieux également de l'instruction religieuse dispensée à la jeunesse, il prit de nombreuses décisions concernant l'enseignement. Emu par les ravages que faisait dans les esprits de la jeunesse la laïcité de l'enseignement officiel, il ordonna en décembre 1925, l'organisation d'un examen d'instruction religieuse, à l'instar d'ailleurs de ce qui existait déjà dans plusieurs autres diocèses, dans celui de Toulouse par exemple. Mais sa principale préoccupation fut d'assurer le recrutement sacerdotal, dans un diocèse où la pénurie des prêtres se faisait cruellement sentir. De nombreuses paroisses de l'arrière-pays manquaient de prêtres : sur dix-sept paroisses du doyenné de Saint-Auban, six seulement étaient pourvues d'un desservant. Dans la plupart des doyennés éloignés, les vieux curés officiaient seuls, alors que trente ans plus tôt ils étaient encore assistés d'un jeune vicaire. La population urbaine s'accroissant, les paroisses des villes réclamaient autour du curé des équipes plus nombreuses de vicaires. La paroisse Saint-Pierre d'Arène à Nice qui vit tripler sa population entre 1903 et 1930 n'était toujours desservie à cette date, que par un curé et deux vicaires. D'autre part, neuf à dix prêtres en moyenne décédaient chaque année ; d'autres, âgés ou malades, quittaient leur ministère.

Au total, le diocèse manquait quasiment de soixante dix prêtres et pour juguler ce phénomène, il aurait fallu au minimum quinze ordinations par an. Or le nombre des ordinations atteignait rarement sept.

Pour Mgr Ricard, le prêtre était avant tout l'agent de diffusion de la pensée catholique et la crise des vocations sacerdotales entraînait irrémédiablement vers l'affaiblissement de l'idée religieuse. Il consacra donc au problème des vocations plusieurs homélies ainsi que sa lettre de carême publiée le 25 février 1926. Il y célébrait l'éloge du prêtre, exhortait les fidèles à la prière et les adjurait de favoriser les vocations chez les enfants.

"Au milieu de l'encombrement d'un ministère absorbé de préoccupations variées, les prêtres préposés aux paroisses ne peuvent pas toujours distinguer les germes d'excellentes vocations. Souvent, vous êtes bien placés (...) pour en constater l'éveil ; avec prudence et discrétion, observez (...) celui que Dieu semble s'être choisi et puis, avec déférence entière, recourez aux conseils et à l'intervention de celui à qui est confiée la délicate mission de discerner les esprits", (3)

Il souhaitait également réorganiser les séminaires afin de recruter un plus grand nombre de jeunes. L'œuvre des séminaires fut assurément celle que Mgr Ricard poursuivit avec le plus de continuité. Il y consacra une importante partie de son programme épiscopal et à partir de juin 1926, la restructuration des séminaires accapara toute son énergie.

Après le décès de Mgr Chapon, survenu le 14 décembre 1926, Mgr Ricard administra le diocèse jusqu'à la nomination d'un nouvel évêque. En effet, l'évêque auxiliaire, à la différence de l'évêque coadjuteur, ne succédait pas forcément à l'évêque en titre, même après le décès de ce dernier. Or, le mardi 6 avril 1926, lorsque le deuil de l'Eglise prit fin, le Saint-Siège proclama Mgr Ricard nouvel évêque de Nice. Il fut intronisé le 22 juin de la même année, le lendemain de la Saint-Louis, sa fête patronymique.

5. La consécration : mardi 22 juin 1926

Le sacre donna lieu à une imposante cérémonie à laquelle étaient conviés non seulement tout le clergé du diocèse mais aussi les autorités civiles et militaires locales. Une foule en liesse, dispersée tout le long du parcours du cortège acclamait le nouvel évêque.

A l'église Notre-Dame, Mgr Ricard et les chanoines titulaires prirent connaissance des bulles apostoliques qui désignaient le nouveau chef du diocèse. Ayant quitté la "mantelleta" et le camail violet insignes de l'administrateur apostolique, Mgr Ricard revêtit la majestueuse "cappa magna" symbole de sa pleine juridiction ordinaire, puis le cortège se dirigea vers l'église Saint-François-de-Paule dans la vieille ville, où, de nouveau, le prélat se dévêtit pour prendre les insignes du magistère pontifical : mître sur la tête, crosse à la main et chappe brodée d'or sur les épaules. La procession se rendit à la cathédrale Sainte-Réparate où Mgr Ricard fut intronisé. Monté en chaire, le nouvel évêque adressa les sentiments de sa reconnaissance filiale à Pie XI qui ne l'avait pas séparé de ses Niçois, remercia les autorités civiles et religieuses d'avoir assisté à la cérémonie et annonça brièvement son programme épiscopal : augmenter le nombre des églises, susciter des vocations sacerdotales, ce qui supposait la construction de nouveaux séminaires, réclamer le concours de nombreuses collaborations (celle des éducateurs, des oeuvres de bienfaisance, des religieuses...) et faire rayonner la foi catholique dans le diocèse. La journée se termina par une messe et une éclatante "action de grâces". Deux jours plus tard, le 24 juin, Mgr Ricard prit possession de son titre de comte de Drap, titre confié traditionnellement à l'évêque de Nice entre 1549 et 1583.

Evêque auxiliaire pendant presque deux ans et demi, Mgr Ricard avait réussi sa prise de contact avec le diocèse. Les visites fréquentes qu'il avait faites à toutes les paroisses du département, le dévouement dont il faisait preuve, l'attention bienveillante qu'il manifestait à chacun, avaient accru sa popularité chez les fidèles : plusieurs poèmes lui furent même adressés qui vantaient ses mérites et louaient son zèle infatigable. La réputation dont il jouissait avait franchi les frontières puisque le Souverain Pontife l'avait reçu en mai 1925t avant de le nommer quelques mois plus tard évêque de Nice.

III. L'EVEQUE DE NICE : LE REALISATEUR DE GRANDS PROJETS. AVRIL 1926-OCTOBRE 1929

1. L'administrateur du diocèse

Prélat habile, chef incontesté et apprécié, à l'écoute de tous, il redonna une seconde vigueur à son administration ecclésiastique et éleva Nice au premier rang des diocèses français.

Il se préoccupa de la vie matérielle des diocésains en ordonnant à plusieurs reprises, des prières et des chants pour la cessation du mauvais temps, ceci en plus des traditionnelles rogations.

Il distribua les sacrements, et lors de la première cérémonie d'ordination qui suivit son intronisation, il apporta quelques modifications : désormais, les ordinations solennelles auraient lieu dans les paroisses d'où étaient originaires la majorité des ordinants et la cérémonie, au lieu de se dérouler dans le sanctuaire loin des regards, se déroulerait au milieu de la foule. Cette innovation devait permettre de donner plus de relief aux rites sacrés et d'intéresser davantage les fidèles à une cérémonie à laquelle ils assistaient rarement.

Il multiplia les restaurations, les aménagements ou les constructions d'édifices religieux : le 3 octobre 1926, il bénit solennellement le monastère des Clarisses à Cimiez ; en 1927, il inaugura la chapelle Sainte-Germaine à Théoule, consacra l'église de Beausoleil, baptisa les cloches de l'église Saint-Roch à Nice et les grandes orgues de Notre-Dame de Cimiez... l'année suivante, il fit, entre autres, achever la restauration de la cathédrale de Vence, réouvrir la chapelle du Bon Voyage sur la route de Turin, fermée depuis trente ans, célébra le cinquantenaire de l'église de La Bocca et le tricentenaire de Notre-Dame de l'Espérance au Suquet à Cannes ; cette dernière cérémonie donna lieu à un solennel tridum. En 1929, l'année de son décès, il fit reprendre les travaux de construction de Sainte-Jeanne d'Arc à Nice, lancés par Mgr Chapon, inaugura les grandes orgues de la chapelle Sainte-Jaume à Nice etc.

Personnage éminent, Mgr Ricard était fréquemment invité dans d'autres départements et le prestige qui s'attachait à sa personne rejaillit sur le diocèse ; Nice accueillait de nombreuses personnalités. La vie sociale et religieuse y était toujours aussi vigoureuse puisque les diverses conférences y remportaient un vif succès.

Par ailleurs, les laïcs qui participaient activement à la vie de l'Eglise voyaient leur zèle récompensé. Le 25 juin 1927. Maître Pascalis, avocat de grand renom et conseiller choisi par les associations diocésaines, fut nommé par le Vatican "Chevalier de l'Ordre de Pie IX", En 1928, Mgr Ricard créa une distinction officielle, "La Croix du Mérite Diocésain", destinée à honorer les loyaux services rendus par les catholiques.

En tant que chef du clergé, Mgr Ricard adressa des recommandations à destination de son personnel ecclésiastique. Il enjoignit les prêtres à obéir aux règles liturgiques, institua des journées de prière et de propagande pour les missions et obligea le clergé à participer à des retraites spirituelles trimestrielles et annuelles.

Chargé de la conduite de son diocèse, fidèle à la doctrine de l'Eglise, il voulut imposer à tous, prêtres, religieux et laïcs, l'obéissance et le respect des règles canoniques. Il surveilla, traqua et punit sans relâche et sans complaisance les écarts commis par les diocésains.

2. Le rassembleur des forces catholiques devant la vie moderne

Mgr Ricard s'attacha tout d'abord à organiser les forces cléricales en s'efforçant d'enrayer et de juguler la crise des vocations sacerdotales. Ses efforts furent couronnés de succès puisqu'entre 1923 et 1929. l'ensemble du clergé passa de trois cent quarante deux à trois cent quatre vingt six membres. Le nombre des séminaristes augmentait également : au mois d'octobre 1926, le diocèse comptait cent soixante quatre séminaristes : vingt trois à l'école Vianney, quarante deux à Roquefort, soixante à Laghet et trente deux au Grand Séminaire. Parmi ces derniers, sept étaient sous les drapeaux ou détachés comme surveillants à Laghet et à Roquefort. Durant son épiscopat, il n'eut de cesse de publier des mandements afin d'informer ses diocésains sur le recrutement

sacerdotal. Il rendait souvent visite aux séminaristes qu'il connaissait individuellement, et en février 1925, il institua au Grand Séminaire la fête de Saint Thomas d'Aquin. Le 12 février 1926, il modifia les statuts de l'"Oeuvre des Vocations". A ses yeux il devait s'agir d'un organisme permanent avec à sa tête des chefs hiérarchisés et doté de rouages en fonctionnement perpétuel. Elle ne différait pas en cela d'une société de secours mutuel. C'est parce que l'"Oeuvre" n'était dans la plupart des paroisses qu'un prétexte pour quêter et non un véritable organisme que les versements paroissiaux enregistrèrent en 1925 une régression de vingt cinq mille francs. Mgr Ricard sollicita donc la générosité des fidèles par la vente au mois de mai de la "petite fleur Jeanne d'Arc" destinée à financer la construction dans la montagne de maisons de vacances destinées aux séminaristes. Cette opération connut un vif succès puisqu'elle rapporta quinze mille sept cent quatre vingt neuf francs soixante centimes en 1925, vingt cinq mille en 1926 et trente huit mille trois cent soixante francs trente cinq centimes en 1927. En 1928, Mgr Ricard installa le petit séminaire dans l'immeuble de la rue Pauliani aux côtés de l'école Jean Marie Vianney, autonome depuis l'année précédente. L'école de Roquefort conservait son rôle de sélection (elle recrutait les plus jeunes du diocèse, à l'exception des jeunes niçois qui relevaient justement de l'école Vianney, et les répartissaient en trois classes), tandis que Laghet devenait un centre de vocations tardives dispensant une préparation rapide à des jeunes gens appelés tardivement au sacerdoce. En 1929, il racheta pour un million de francs de l'époque, le bâtiment du Lazaret, boulevard Impératrice de Russie, petit séminaire depuis 1838, confisqué au moment de la Séparation et attribué depuis aux Hospices Civils. Cet édifice, qu'il n'eut pas le temps de restaurer, devait accueillir quelques mois plus tard sous l'égide de son successeur, Mgr Rémond, le Grand Séminaire.

Mgr Ricard tenta ensuite d'organiser la jeunesse. La cause première de l'ignorance religieuse, écrivait-il, était :

"le dogme étatiste de la laïcité qui a établi et qui entretient dans le pays une atmosphère d'indifférence doctrinale et pratique, les institutions publiques émanées de ce dogme qui écartent peu à peu des esprits les préoccupations d'ordre religieux et par dessus tout l'emprise de l'enseignement laïque qui (.) forme des générations d'incroyants. (4)*

La jeunesse avait besoin de beaucoup de vigilance pour se tenir en garde contre les pires faiblesses. Attirée par toutes les sollicitations de l'indiscipline, il lui fallait retrouver la voie de la vie intérieure, du renoncement et de l'obéissance, vertus que saint-Louis de Gonzague avait fait siennes. C'est parce qu'il donnait l'exemple de cette conscience du devoir moral, que Mgr Ricard le choisit en 1927 comme le saint patron des oeuvres de jeunesse ; sa fête se célébrait le 21 juin. Pour lutter contre l'ignorance religieuse, il était primordial d'assurer l'éducation de la jeunesse. En 1929, dans sa lettre de carême, l'évêque de Nice demanda aux laïcs de fournir un effort catéchistique. En conséquence, il ordonna la création d'une "Confrérie diocésaine de la Doctrine Chrétienne" composée de groupements de catéchistes volontaires.

Le prélat considérait également que la formation spirituelle de la jeunesse devait s'accompagner du développement de la culture physique. Le sport était indispensable et les sociétés de gymnastique s'efforçaient de rendre fort, souple et beau le corps, oeuvre de Dieu, au même titre que l'âme. Le spectacle gymnastique devait donner une impression de force et de foi conquérante. En 1928, fut créée boulevard de La Madeleine une nouvelle institution pour jeunes filles : "l'Institution Marie-Clotilde". L'année suivante, une ordonnance de l'ordinaire annonça l'apparition des écoles interparoissiales, destinées à compléter l'existence de quelques écoles chrétiennes paroissiales. De nombreuses associations de jeunesse virent encore le jour, telles "La Ruche" pour les jeunes filles ou l'"Association Saint-Bassus" pour les jeunes gens ; des groupes sportifs furent fondés et la "Fédération des Scouts de France" s'implanta dans le diocèse. En 1927, Mgr Ricard

instaura l'"Union Diocésaine de Nice de l'Association Catholique de la Jeunesse de France". Le souci essentiel de ces organismes était de développer la vie chrétienne et de manifester les principes de vie qui infusaient le Christianisme. L'union des laïcs devait répondre à des exigences identiques.

Dès le début de son épiscopat, Mgr Ricard, obéissant aux préceptes de Pie XI qui souhaitait le rapprochement et la collaboration entre tous les chrétiens, suscita l'unité entre catholiques, réformés et orientaux de son diocèse. A partir de 1927, il prit l'habitude, à l'occasion du carême d'adresser des mandements aux résidents de langue anglaise et italienne, s'adaptant à leurs besoins spirituels et leur donnant les avis qui pouvaient leur être les plus salutaires. Grâce à lui, les associations anglaises s'organisèrent et la "Riviera Catholic Association" ouvrit un petit cercle pour les jeunes filles catholiques de langue anglaise.

Enfin, Mgr Ricard profita des "Semaines Sociales Diocésaines" pour tracer aux catholiques leurs devoirs sociaux. Fondées à Lyon en 1904, ces semaines avaient pour but la formation sociale d'une forte élite destinée à répandre les enseignements de l'Eglise quant à la question sociale et à créer des institutions qui puissent les appliquer. Dans son mandement de carême de 1928, l'évêque appelait les fidèles à poursuivre leur action d'évangélisation et réitérait son désir de défendre, mais aussi de réparer et de construire une nouvelle société chrétienne.

"Il faut que des hommes se lèvent (...) disséminés dans toutes les régions mais reliés à un centre de direction, qu'ils s'appliquent sans arrêt, sans lassitude, sans découragement à restaurer l'esprit catholique dans toutes les sphères, à pénétrer de la sève évangélique non seulement les individus mais aussi les organismes débilités ou dévoyés de la famille, de la profession et des institutions laïcisées de l'Etat". (5)

Le 1er mai 1928, il inaugura à Nice le "Secrétariat Social" qui avait pour but d'assurer la préparation, la cohésion et la coordination des forces déjà existantes ; il s'agissait en même temps d'un office de renseignements, d'un centre d'information, d'un poste de secours mis à la disposition de toutes les bonnes volontés. L'"Eveil" devenait son organe de presse. Sous son impulsion encore, naquirent en 1929, la "Mutuelle Familiale des Alpes-Maritimes", une "Caisse de Crédit", et le "Syndicat Chrétien des Ouvriers Catholiques".

Le clergé niçois, sous la direction de son évêque, s'associa aux efforts poursuivis par le "Comité National de Défense contre la Tuberculose". Avait lieu chaque année une vente de timbres en faveur des institutions et un sanatorium fut construit à Thorenc peu de temps avant la mort de Mgr Ricard.

Soucieux également d'assurer des conditions de vie dignes et décentes à ses prêtres, Mgr Ricard augmenta sensiblement les traitements ecclésiastiques et mit sur pied à leur intention divers organismes : "l'Office du Vêtement", le "Syndicat Professionnel Ecclésiastique"...

Mgr Ricard contribua grandement à accroître la vitalité de son diocèse en intensifiant le recrutement, en développant les oeuvres charitables et sociales et plaçant ces organismes sur un terrain légal. Persuadé que pour répandre ses idées, il fallait assurer une action en profondeur, il poursuivit ces entreprises en collaboration avec les autorités civiles et les organismes déjà existants.

3. Mgr Ricard et la condamnation de l'"Action Française".

Lorsqu'en décembre 1926, après de nombreuses péripéties, Pie XI interdit aux catholiques d'adhérer à l'"Action française" et qu'il interdit la lecture du journal de même nom, Mgr Ricard

exposa dans plusieurs lettres et de façon la plus nette les raisons du Souverain Pontife.

Ses idées de jeunesse, son ferme attachement à la pure doctrine catholique expliquent la méfiance que l'évêque de Nice opposa aux thèses de l'"Action Française", mais aussi la confiance et l'obéissance dont il fit preuve à l'égard de l'autorité pontificale. "Le Sillon" et l'"Action Française" représentaient en effet deux sensibilités, deux tempéraments, deux interprétations radicalement opposés du catholicisme. A ses yeux, l'"Action Française" voilait son travail de déchristianisation sous les éloges enthousiastes décernés à l'Eglise. Sous le couvert des formules s'était glissé l'esprit philosophique de Charles Maurras et cet esprit avait opéré chez les adhérents une déviation intérieure, un changement de mentalité, une véritable et navrante conversion.

Dès 1926, il protesta donc avec indignation contre la scandaleuse campagne du journal tendant à discréditer et à saper l'autorité du Pape, car il avait toujours regardé cette condamnation comme nécessaire et ce, malgré les conséquences douloureuses qu'il prévoyait et redoutait. Il rappela qu'en 1915, Mgr Chapon avait insisté auprès du Vatican pour obtenir cette condamnation. Mgr Ricard soulignait que Pie XI était intervenu sur son terrain, celui de la doctrine, de la morale et des intérêts de l'Eglise :

"Dans cette affaire, Pie XI a exercé son magistère ordinaire de Docteur universel : lui obéir n'est donc pas une simple question de discipline mais c'est dans la lumière de la foi, dans l'hommage de l'intelligence, qu'il convient de répondre à ses enseignements". (6)

Il ordonna à l'ensemble de son clergé de réciter des prières afin de réparer l'irrespect qui affligeait le pape. Il enjoignit les directeurs d'institutions libres et les aumôniers d'expliquer à la jeunesse la portée et le but des décisions pontificales.

A l'exception des membres du chapitre qui restèrent dans leur ensemble fidèles à la royauté et à l'"Action Française", mais qui n'entravèrent pas les décisions épiscopales, la majorité du clergé apporta son soutien à l'évêque et un seul cas flagrant d'indiscipline est à signaler. L'abbé Victor Bouillon, vicaire de l'église Saint-Jean Baptiste de Nice, fut le seul prêtre à défier Mgr Ricard. En 1922, il avait rédigé un opuscule "La Politique de Saint Thomas d'Aquin", pour lequel il avait reçu l'imprimatur de Mgr Chapon mais qu'il avait conservé, manuscrit, dans ses cartons. Ce n'est qu'en avril 1927 qu'il fit imprimer et éditer pour la première fois son ouvrage sans le soumettre à nouveau à la censure de l'évêque comme le voulaient le droit et la pratique. Or, lorsqu'il parut quelques mois après la condamnation du journal l'"Action Française", le dit opuscule portait dédicace à Charles Maurras, dédicace qui, de l'aveu même de l'abbé Bouillon avait été rajoutée entre temps. Cela constituait aux yeux de Mgr Ricard une offense très grave. Il intervint par conséquent et demanda à son prêtre des explications. Saisissant l'opinion de cette affaire, l'abbé Bouillon, refusa d'écouter son évêque et envoya même des lettres dont les termes furent jugés grossiers et injurieux. Aussi Mgr Ricard frappa-t-il l'abbé, à partir du 14 novembre 1927, de la suspense "a juridictione et a divinis". Réduit à l'état laïque, l'abbé ne jouissait plus des droits ni des pouvoirs que lui conférait la prêtrise. Cette mesure ne pouvait être levée qu'après satisfaction et qu'après qu'une pénitence ait été fixée par l'Ordinaire.

Dans l'affaire de la condamnation de l'"Action Française", Mgr Ricard joua un rôle primordial. Au sein d'un épiscopat souvent embarrassé et hésitant, il fit preuve de courage en défendant énergiquement les idées pontificales. Remarqué et apprécié par Pie XI, il devint dès lors une personnalité ecclésiastique de premier plan.

4. Le décès de Mgr Ricard

Mgr Ricard succomba à Laghet, où il était venu prêcher une retraite, le lundi soir 21 octobre 1929. d'une crise cardiaque. Une rumeur qui n'a pu être confirmée officiellement (les Archives du Vatican n'étant pas encore accessibles pour ce qui touche à l'année 1929) voudrait que cet infarctus ait été provoqué par l'annonce de sa nomination à l'archevêché de Paris, comme successeur du cardinal Dubois décédé le 23 septembre. La nomination du successeur de ce dernier, Mgr Verdier, intervenant le 18 novembre de la même année, il peut paraître plausible, vu ce délai de deux mois, que Mgr Ricard ait été, entre temps pressenti, voire nommé, pour ce siège prestigieux. L'envergure intellectuelle et les positions courageuses de l'intéressé pouvaient en effet, justifier pleinement un tel choix.

Le mardi après-midi, le corps fut transporté à l'évêché et vers 21 heures, il fut embaumé.

Le mercredi 23 octobre, Mgr Germond, vicaire général, publia une lettre circulaire dans laquelle il annonçait la mort de l'évêque au clergé et aux catholiques du diocèse.

Dès le mercredi, une procession ininterrompue des membres du clergé, des séminaristes et des membres des communautés, des associations et groupements religieux de Nice et de toute la région, des fidèles issus de toutes les classes de la société, vint se recueillir devant la dépouille mortelle du prélat. Paré des habits sacerdotaux, mître en tête et crosse au côté, l'Evêque reposait dans le salon du rez-de-chaussée de l'évêché transformé en chapelle ardente, sur un catafalque entouré de cierges. De grandes tentures noires lamées d'argent recouvraient les murs. Au-dessus d'un petit autel, se détachait un blason aux armes du défunt.

Le même jour, les autorités ecclésiastiques, civiles et militaires s'empressèrent de faire parvenir leurs condoléances. Les correspondants religieux des journaux parisiens ou provinciaux traduisirent également leur émotion.

Les funérailles eurent lieu le mardi 29 octobre en présence d'une foule très émue. Fidèle à sa tradition, le diocèse de Nice avait organisé une fastueuse et immense procession pour rendre un dernier hommage à son chef. Sur l'ensemble du parcours, la pieuse ordonnance du défilé se déployait au milieu d'une foule dont les visages témoignaient, non seulement de la curiosité, mais surtout de la reconnaissance, du respect et de la tristesse.

En attendant la nomination de Mgr Rémond, le 21 mars 1930, au trône épiscopal de Nice, ce fut Mgr Germond, vicaire général, qui fut élu par le chapitre vicaire capitulaire et qui administra le diocèse.

CONCLUSION

Mgr Ricard fut un grand serviteur de l'Eglise. Sa devise contenue dans le verbe "SERVIR" fut le mot d'ordre de son existence, la consigne qui lui fut d'ailleurs dictée par l'Evangile. Il s'agissait pour lui d'une orientation, d'une habitude, d'un besoin, d'une manière d'être. Ce prosélytisme ne lui laissait aucun repos, aucun délassement.

Il fut l'administrateur répondant à toutes les lettres, recevant à toute heure, en contact permanent avec les pouvoirs établis et participant à tout ce qui intéressait la vie du département ; le pontife qui présidait les cérémonies avec ponctualité, le supérieur de communautés religieuses dont il pénétra la vie jusque dans les moindres détails ; le confesseur, le canoniste distingué ; le journaliste qui suivit de près le mouvement des idées de la presse locale ; le recruteur de vocations sacerdotales ; l'animateur d'oeuvres, le missionnaire visitant les quartiers excentrés de la ville de Nice, créant des catéchismes : l'apôtre des dissidents auxquels il s'efforçait de redonner l'unité perdue ; le prélat attentif aux problèmes des troupes coloniales ; le fidèle, enfin, du Souverain Pontife dont il suivait les encouragements et les directives.

Isolé entre deux épiscopats de longue durée, il n'eut pas le temps de mener à terme les projets qu'il avait entrepris, ni la satisfaction de les voir se concrétiser. Il avait entamé pour son diocèse d'importantes réalisations que son successeur, Mgr Rêmond, ne fit qu'achever (notons d'ailleurs que les personnalités de ces deux prélats étaient relativement proches et qu'ils avaient adopté dès 1926, à l'égard de l'"Action Française", une attitude tout à fait (comparable).

Ceux qui l'ont connu se rappellent sa douceur à l'égard des enfants, sa profonde humanité et son intelligence toujours en éveil. Mais il savait aussi faire preuve d'autorité, de sévérité, voire d'intransigeance. Pourfendeur des idéologies extrémistes, défenseur acharné des principes chrétiens et des libertés religieuses, il essayait toujours d'agir à la lumière de l'Evangile, sans toutefois refuser ou renoncer aux changements.

Il pressentait les mutations de son époque et mettait toute son énergie à les canaliser voire à les juguler. Appartenant à cette génération de catholiques qui avaient vécu la Séparation de l'Eglise et de l'Etat comme une véritable tragédie, il résuma un jour la pensée qui le guidait dans son apostolat.

"L'esprit de persécution paraît ne devoir plus souffler, Dieu merci, que de raves politiques dont l'anticléricalisme fut l'unique programme. L'esprit d'indifférence (...) ne convient pas à une religion qui, par sa doctrine et son activité, a organisé toute la civilisation occidentale (...). L'esprit de bienveillante et attentive protection serait la juste récompense des services sociaux déjà rendus au cours des siècles, et tout particulièrement à la société moderne ; mais peut-on l'obtenir d'un Etat qui s'obstine à confondre laïcisme et laïcité ? L'esprit de justice et de liberté permettrait d'attendre dans la paix, le jour où la société, mieux éclairée sur ses devoirs et plus consciente de ses besoins, se rappellera que seul le Christ a les paroles de la vraie vie". (7)

NOTES

- (1) Extrait de l'article de L'Eveil paru le 10 avril 1926, à l'occasion de l'élévation de Mgr Ricard au trône épiscopal de Nice ; Archives diocésaines de Nice
- (2) Oraison funèbre prononcée le 4 décembre 1929" parue dans la Semaine Religieuse du 15 décembre 1929.
- (3) Extrait de la lettre de carême du 25 février 1926 parue dans La Semaine Religieuse
- (4) Lettre pastorale aux membres de l'"Oeuvre des Catéchistes Volontaires", 12 janvier 1929
- (5) Mandement de carême. Semaine Religieuse du 17 février 1928
- (6) Lettre de Mgr Ricard à son clergé Semaine Religieuse du 14 septembre 1927
- (7) Extrait de l'article de La Croix, paru le 23 octobre 1929. (Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine, Section d'Histoire de l'Université de Nice).